

Norme de transmission des fichiers de données administratives sur les recrutements

Version 1.11

Table des matières

I. Objet du document	2
II. Description des acteurs et des flux	2
III. Calendrier d'envoi des fichiers de données administratives sur les recrutements	3
IV. Règles de nommage des fichiers échangés.....	4
V. Format des fichiers échangés.....	5
VI. Certification initiale du fichier de données.....	5
VII. Description des champs	6
VII.1) Données d'identification du recrutement	6
VII.2) Données relatives au concours et aux modalités de recrutement.....	12
VII.3) Données d'identification du candidat.....	14
VII.4) Données indiquées par le candidat lors de son inscription	18
VII.5) Données relatives à la sélection du candidat	23

I. Objet du document

Ce document a pour objectif de décrire la norme de transmission des fichiers de données administratives de recrutements constitués par les autorités organisatrices des recrutements.

Les composantes de la norme d'échange, définie par le service statistique ministériel de la fonction publique en concertation avec ses partenaires, sont les suivantes :

- Description des acteurs et des flux
- Calendrier d'envoi des fichiers de données administratives sur les recrutements
- Règles de nommage des fichiers échangés
- Format de fichiers échangés
- Certification initiale du fichier de données
- Description des champs

II. Description des acteurs et des flux

La transmission de données administratives de recrutements fait intervenir plusieurs acteurs :

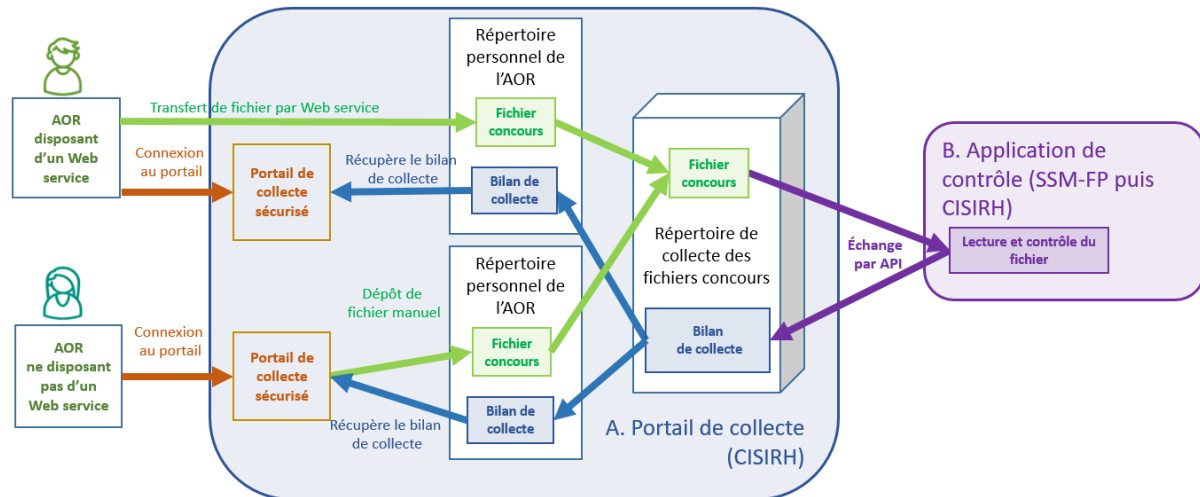
- **Les autorités organisatrices des recrutements (AOR)** : Autorités en charge d'un recrutement prévu par l'article 19 de la loi du 11 janvier 1984, par l'article 36 de la loi du 26 janvier 1984 et par l'article 29 de la loi du 9 janvier 1986, responsables de la constitution des fichiers de données et de leur transmission à la Base concours. L'AOR peut demander à un délégataire de la suppléer pour la transmission des fichiers de données administratives, mais reste responsable des échanges de données ;
- **Le SSM-FP** : Service statistique ministériel de la fonction publique, responsable de la Base concours. Selon l'arrêté du 8 août 2017 modifiant la liste des services statistiques ministériels, le SSM-FP est constitué du département des études, des statistiques et des systèmes d'information de la direction générale de l'administration et de la fonction publique.
- **Le CISIRH** : Prestataire informatique, responsable de la sécurité des transmissions, de la réception et de la mise à disposition au SSM-FP des données de la Base administrative concours.

Les échanges de données entre les AOR et le SSM-FP s'effectuent sous la forme de fichiers transmis au CISIRH. Deux schémas de transmissions de données sont prévus :

- Un transfert automatique et sécurisé de fichiers par Web service selon une norme définie directement entre le CISIRH et l'AOR.
- Un dépôt de fichier manuel sur un portail de collecte accessible depuis internet. La connexion au portail sera sécurisée par un couple identifiant/mot de passe personnel. Le SSM-FP sera responsable des comptes et de leur cycle de vie. Pour obtenir un accès au portail de collecte, les AOR devront en faire la demande à l'adresse de courrier électronique : enquete-concours.dgafp@finances.gouv.fr. Une fois connecté, l'AOR dépose le fichier dans le portail de collecte. La transmission du fichier au CISIRH sera sécurisée grâce au protocole de transfert HTTPS.

Le fichier sera ensuite contrôlé pour intégration au sein de la partie administrative de la Base concours dite « Base administrative concours ». À la fin du processus, un bilan de collecte sera envoyé ensuite à l'AOR.

Schéma de transfert de fichiers



III. Calendrier d'envoi des fichiers de données administratives sur les recrutements

Les AOR doivent envoyer les données relatives à l'ensemble des candidats inscrits à un recrutement prévu par l'article 19 de la loi du 11 janvier 1984, par l'article 36 de la loi du 26 janvier 1984 et par l'article 29 de la loi du 9 janvier 1986. Seules les données des candidats ayant finalisé leur inscription au recrutement doivent être transmises. La collecte commence pour l'ensemble des recrutements organisés au titre de l'année 2020 et des suivantes.

Deux envois de fichiers de données administratives sur les recrutements sont programmés, l'un au plus tard à la date d'envoi des convocations aux épreuves et l'autre après la publication des résultats. Le format de fichier du 2nd envoi est construit sur le même modèle que le 1^{er} envoi, en le complétant des données indiquées par le candidat lors de son inscription et les données relatives à la sélection du candidat.

Le 1^{er} fichier (TYPE ENVOI="1") doit être envoyé au plus tard à la date de l'envoi des convocations aux épreuves.

L'AOR envoie au CISIRH un fichier contenant :

- les données d'identification du recrutement ;
- les données relatives au concours et aux modalités de recrutement ;
- les données d'identification du candidat.

Les données indiquées par le candidat lors de son inscription et celles relatives à la sélection du candidat ne sont pas exigées lors du 1^{er} envoi. Toutefois, afin de simplifier les traitements, la transmission de ces deux parties, même à vide, est recommandée.

Le 2nd fichier (TYPE ENVOI="2") doit être envoyé au plus tard six mois après la date de publication de la liste définitive des résultats.

L'AOR envoie au CISIRH un fichier contenant :

- les données d'identification du recrutement ;
- les données relatives au concours et aux modalités de recrutement ;
- les données d'identification du candidat ;
- les données indiquées par le candidat lors de son inscription ;
- les données relatives à la sélection du candidat.

IV. Règles de nommage des fichiers échangés

Les fichiers de données administratives de recrutements envoyés par les AOR vers le CISIRH sont nommés de la façon suivante :

REC_V1-TRANSMETTEUR-DATE-HEURE.csv

La présence des séparateurs "-" est obligatoire entre les quatre champs

(Exemple : REC_V1-MEF_DGAFP-20200415-154232.csv pour un fichier « Recrutement » en version V1, transmis par le MEF_DGAFP le 15 avril 2020 à 15 heures, 42 minutes et 23 secondes)

NOM	Intitulé	Longueur
REC_V1	Tous les fichiers de données administratives de recrutements commencent par le même préfixe : "REC_V1". Le suffixe V1 correspond à la version du format d'échange du fichier recrutement.	6 caractères
TRANSMETTEUR	L'organisme transmetteur des données peut être soit : <ul style="list-style-type: none"> - une autorité organisatrice de recrutements pour les recrutements réalisés pour son propre compte (nomenclature AOR_NOM pour la codification) - un délégué en charge de la transmission des données pour le compte de l'AOR (nomenclature DELEG_NOM¹ pour la codification) 	12 caractères maximum
DATE	Date de génération du fichier au format AAAAMMJJ AAAA : année MM : mois codé de 01 à 12 JJ : jour codé de 01 à 31	8 chiffres

¹ Une liste des noms des AOR et de délégués spécifiques est annexée à la norme d'échange.

HEURE	Heure de génération du fichier au format HHMMSS HH : heure codée de 00 à 23 MM : minute codée de 00 à 59 SS : seconde codée de 00 à 59	6 chiffres
-------	--	------------

Les AOR doivent faire connaître le cas échéant au SSM-FP le nom des délégataires auxquels elles font appel pour la transmission des fichiers.

V. Format des fichiers échangés

Les fichiers de données administratives de recrutements sont transmis sous la forme de fichier texte où chaque donnée est séparée par un séparateur. Le format d'encodage du fichier utilise la norme UTF-8.

Chaque ligne contient les données relatives à un candidat inscrit à un recrutement. Les données doivent apparaître dans l'ordre défini dans la partie VII « Description des champs ». Les données commencent dès la 1ère ligne. Chaque champ de données est séparé par le caractère barre verticale : | (code ASCII 124). Les données de type texte sont encapsulées par le caractère double quote : " (code ASCII 34). Le séparateur décimal pour les données de type numérique est la virgule : , (code ASCII 44). Les variables de type texte ne doivent pas contenir de caractère double quote " ; l'usage de ce caractère est réservé pour encapsuler les données de type texte.

Lorsque le contenu de l'une des variables est non renseigné ou non connu, il faut renvoyer une variable vide, sans espace intercalaire.

En fin de ligne, le fichier décrit les épreuves du concours auxquelles le candidat a été convoqué. Les neuf variables permettant de décrire une épreuve seront dupliquées autant de fois que nécessaire. Une épreuve auquel le candidat s'est inscrit doit être décrite dans le fichier même s'il ne s'y est pas présenté.

Un retour chariot (code ASCII 13) clôt l'enregistrement du candidat.

VI. Certification initiale du fichier de données

Avant la 1^{ère} transmission en production de fichiers de données administratives de recrutements vers le CISIRH, chaque AOR devra obtenir une certification de la part du SSM-FP. Les AOR devront ainsi constituer deux fichiers tests correspondants aux deux types d'envoi (TYPE_ENVOI="1" et TYPE_ENVOI="2") à destination du SSM-FP afin que celui-ci puisse contrôler en amont la conformité des données transmises.

Les fichiers test seront transmis à l'adresse courriel enquete-concours.dgafp@finances.gouv.fr, zippés protégés par mot de passe.

Si le fichier est jugé conforme, le SSM-FP délivrera un certificat de conformité du fichier par mail et l'AOR pourra alors commencer à transmettre ses données administratives de recrutements vers le CISIRH.

VII. Description des champs

Le fichier doit décrire les variables dans l'ordre dans lequel elles apparaissent dans cette partie.

Les variables ont été subdivisées en deux catégories, **obligatoires ou conditionnelles** :

- **Les variables obligatoires**, pour lesquelles une valeur est attendue dans tous les cas.
- **Les variables conditionnelles**, pour lesquelles une valeur est attendue seulement en cas de réalisation d'une condition (dans le cas où la condition n'est pas remplie, la donnée sera laissée à vide).

Sur les variables, des **contrôles bloquants ou non bloquants** peuvent être appliqués :

- Les variables peuvent revêtir un **caractère bloquant**. Dans ce cas, un contrôle sera effectué lors de la réception du fichier. En cas de valeur manquante ou incorrecte, le fichier sera refusé par l'application.
- Les variables peuvent revêtir un **caractère non bloquant**. Dans ce cas, une valeur doit être transmise si elle existe, mais peut, dans certains cas, ne pas être connue.

VII.1) Données d'identification du recrutement

AOR_NOM

Nom de l'autorité organisatrice du recrutement

Format texte, 30 caractères

CARACTERISATION DE LA VARIABLE
Obligatoire et bloquante

Le SSM-FP a constitué une liste des AOR (voir annexe à la norme d'échange). Si une AOR n'apparaît pas dans la liste, celle-ci devra solliciter le SSM-FP en écrivant à l'adresse courriel : enquete-concours.dgafp@finances.gouv.fr.

Si le recrutement a été délégué à un prestataire (centre de services partagés, etc.), c'est l'entité qui a fait appel au prestataire qui est l'AOR.

L'AOR peut toutefois demander à un organisme de la suppléer dans la transmission des fichiers de données administratives.

Dans le cas d'un concours déconcentré, l'AOR est le nom du service déconcentré.

Dans le cas d'un recrutement mutualisé pour lequel l'AOR n'est pas unique, coder COMMUN.

Code	Libellé long
XXX...XXX	Nom de l'AOR (voir liste en annexe)
COMMUN	Recrutement mutualisé ou commun

TYPE_ENVOI

Type de fichier envoyé

Format texte, 1 caractère

CARACTERISATION DE LA VARIABLE
Obligatoire et bloquante

Code	Libellé long
1	1 ^{er} envoi (les parties « données indiquées par le candidat lors de son inscription » et « données relatives à la sélection du candidat » ne sont pas contrôlées lors de la réception des envois de type 1)
2	2 ^{ème} envoi (fichier complet)

RECRUT_ID

Identifiant unique du recrutement par l'AOR

Format texte, 100 caractères

CARACTERISATION DE LA VARIABLE
Obligatoire et bloquante

L'identifiant unique du recrutement relie les candidats en concurrence sur un même recrutement. Il peut s'agir d'un numéro d'ordre.

Quelle que soit la forme utilisée pour générer l'identifiant recrutement, il doit obligatoirement être unique pour le septuplé constitué :

- de l'année de session du recrutement ;
- du grade ou du cadre d'emploi du recrutement ;
- de la voie d'accès du recrutement (concours interne, externe, etc.) ;
- de la zone d'affectation pour les recrutements à affectation locale ou déconcentrés ;
- du numéro de session du recrutement, s'il existe plusieurs recrutements ouverts sur une même année ;
- du caractère réservé à certains publics du recrutement ;
- de la spécialité du recrutement, dans le cas où le nombre de postes offerts est subdivisé par spécialité ou discipline.

Ainsi, deux recrutements qui diffèrent par au moins un des éléments de caractérisation décrits ci-dessus doivent avoir des identifiants distincts.

RECRUT_LIB

Libellé du recrutement

Format texte, 2 000 caractères

CARACTERISATION DE LA VARIABLE
Obligatoire et bloquante

Il s'agit du libellé du recrutement, tel que défini par l'AOR.

ANNEE_SESSION

Année de session du recrutement

Format numérique

CARACTERISATION DE LA VARIABLE
Obligatoire et bloquante

Il s'agit de l'année au titre de laquelle est organisé le recrutement.

Code	Libellé long
XXXX	Année au titre de laquelle est organisé le recrutement

Remarque : attention à ne pas faire la confusion avec l'année de déroulement des épreuves du recrutement.

NOMENC_GRADE

Nomenclature utilisée pour la codification du grade de recrutement

Format texte, 3 caractères

CARACTERISATION DE LA VARIABLE
Obligatoire et non bloquante

Code	Libellé long
NEH	Nomenclature des grades de la fonction publique hospitalière
NET	Nomenclature des grades de la fonction publique territoriale
RCC	Référentiel commun de classification

Variable de gestion permettant d'identifier le type de nomenclature utilisée pour la codification du grade.

Les nomenclatures officielles sont disponibles sur les sites suivants :

- Pour la FPE le RCC ou « Référentiels de Classification Centraux » (lien vers la nomenclature : <https://www.data.gouv.fr/en/datasets/offre-de-referentiels-pour-la-gestion-de-la-chaine-ressources-humaines-rh-de-letat-gestion-administrative-payee-et-post-payee-mars-2019/>, le fichier GRADExxx contenant la variable à utiliser (R_FOR_IDEN05) est disponible dans le domaine des « nomenclatures noyau »)
- Pour la FPH la NEH, « Nomenclature des Emplois Hospitaliers » (lien vers la nomenclature : http://www.social-sante.gouv.fr/IMG/xls/nomenclature_des_corps_et_grades.xls)
- Pour la FPT la NET, « Nomenclature des Emplois Territoriaux » (lien vers la nomenclature : <https://www.collectivites-locales.gouv.fr/nomenclature-des-emplois-territoriaux>)

GRADE_COD

Code du grade de recrutement

Format texte, 20 caractères

CARACTERISATION DE LA VARIABLE
Obligatoire et bloquante

Code	Libellé long
XXX...XXX	Code du grade de recrutement selon la nomenclature décrite dans la variable NOMENC_GRADE

Dans le cas d'un concours mutualisé ou commun pour lequel la codification du grade n'est pas possible, codez :

Code	Libellé long
APLUS	Concours commun de catégorie A+
A	Concours commun de catégorie A
B	Concours commun de catégorie B
C	Concours commun de catégorie C

GRADE_LIB

Libellé du grade de recrutement

Format texte, 1000 caractères

CARACTERISATION DE LA VARIABLE

Obligatoire et bloquante

Code	Libellé long
XXX...XXX	Le libellé du grade de recrutement

Le libellé doit être tiré de la nomenclature utilisée pour la codification du grade de recrutement.

VOIE_ACCES

Voie d'accès du recrutement

Format texte, 2 caractères

CARACTERISATION DE LA VARIABLE

Obligatoire et bloquante

Code	Libellé long
1	Concours externe
2	Concours interne
3	3 ^{ème} concours
4	Concours unique
5	Recrutement réservé en faveur de l'accès à l'emploi titulaire
6	Examen professionnel avec changement de corps ou de cadre d'emploi
7	Examen ou concours professionnel avec changement de grade
8	Recrutement sans concours
9	PACTE
10	Sélection professionnelle
11	Tour extérieur ou promotion par inscription sur liste d'aptitude

Les recrutements sur les voies d'accès "5" à "11" ne font pas partie du champ de la collecte imposé par le décret n° 2018-114 du 16 février 2018. Ces recrutements pourront être transmis à la Base concours à titre facultatif. En particulier, les AOR de la FPE qui transmettent leur recrutement par cette voie seront dispensés de répondre à l'enquête actuelle « Bilan des recrutements ». Les contrôles de qualité seront assouplis pour ces recrutements.

RECRUT_MUTUALISE

Caractère mutualisé du recrutement

Format texte, 1 caractère

CARACTERISATION DE LA VARIABLE

Obligatoire et bloquante

Code	Libellé long
1	Concours mutualisé ou commun
2	Concours non commun

ORG_TERRITORIALE

Modalité d'organisation territoriale du recrutement

Format texte, 1 caractère

CARACTERISATION DE LA VARIABLE	CONDITION
Conditionnelle et bloquante	Versant de (AOR_NOM)="FPE"

Code	Libellé long
1	National à affectation nationale
2	National à affectation locale
3	Déconcentré

La modalité d'organisation territoriale ne concerne que les recrutements organisés par les AOR de la FPE.

Un recrutement déconcentré est organisé par un service déconcentré de l'État pour ses propres besoins de recrutement.

Un recrutement national à affectation locale est organisé par les services centraux pour pourvoir des besoins dans une ou plusieurs circonscriptions administratives déterminées dès l'ouverture du recrutement.

AFFECTATION_LIB

Libellé de la zone d'affectation du recrutement

Format caractère, 1000 caractères

CARACTERISATION DE LA VARIABLE	CONDITION
Conditionnelle et bloquante	ORG_TERRITORIALE=("2","3")

Pour les recrutements nationaux à affectation locale, indiquer la zone d'affectation du recrutement.

Pour les recrutements déconcentrés, indiquer la zone de compétence du service déconcentré. Pour les recrutements nationaux à affectation nationale de la FPE ou les recrutements organisés par la FPT ou la FPH, cette variable est sans objet.

Code	Libellé long
XXX...XXX	Libellé de la zone d'affectation du recrutement

NUMERO_SESSION

Numéro de session du recrutement

Format texte, 50 caractères

CARACTERISATION DE LA VARIABLE
Obligatoire et non bloquante

Dans le cas où plusieurs sessions de recrutement sont programmées sur une même année, cette variable permet de distinguer les sessions entre elles.

Les recrutements « exceptionnels » ou « spéciaux », qui viennent compléter les recrutements « ordinaires », sont à traiter comme une nouvelle session du recrutement.

Code	Libellé long
1	1 ^{ère} session
2	2 ^{nde} session

EXCEPT	Recrutement exceptionnel
SPECIAL	Recrutement spécial
ANTEE	Session ANTEE de recrutements d'enseignants-chercheurs
FIDIS	Session FIDIS de recrutements d'enseignants-chercheurs
XXX...XXX	Autre codification utilisée pour le n° de session du recrutement

CARACTERE_RESERVE

Caractère réservé à certains publics du recrutement

Format texte, 1000 caractères

CARACTERISATION DE LA VARIABLE
Obligatoire et non bloquante

Si le recrutement est réservé à un public spécifique, décrire la condition nécessaire pour s'inscrire au recrutement. Il peut s'agir d'un titre ou diplôme (par exemple : diplôme d'État infirmier), d'un niveau d'études (doctorat) ou d'une situation spécifique du candidat (inscription sur la liste des sportifs de haut niveau).

Code	Libellé long
DOCTORAT	Doctorat
SHN	Sportif de haut niveau
INSTITUTEUR	Instituteur
XXX...XXX	Libellé du diplôme ou du titre spécifiquement requis pour les concours sur titre
XXX...XXX	Décrire la condition d'inscription spécifique au recrutement

SPECIALITE_LIB

Libellé long de la spécialité du recrutement

Format caractère, 1000 caractères

CARACTERISATION DE LA VARIABLE
Obligatoire et bloquante

Indiquer la spécialité du recrutement, dans le cas où le recrutement est subdivisé selon des spécialités ou disciplines.

Code	Libellé long
XXX...XXX	Libellé long de la spécialité ou de la discipline du recrutement
.	Pas de spécialité de recrutement

NUM_NOR

Numéro NOR de l'arrêté d'ouverture du recrutement

Format texte, 12 caractères

CARACTERISATION DE LA VARIABLE	CONDITION
Conditionnelle et bloquante	Versant de (AOR_NOM)="FPE"

Si le recrutement fait l'objet d'un arrêté d'ouverture, cette variable décrit la référence au texte juridique autorisant le recrutement.

Code	Libellé long
XXX...XXX	N° NOR de l'arrêté d'ouverture du recrutement

VII.2) Données relatives au concours et aux modalités de recrutement

DATE_CONV

Date d'envoi des convocations aux 1^{res} épreuves

Format date, AAAAMMJJ

CARACTERISATION DE LA VARIABLE
Obligatoire et non bloquante

Si l'envoi des convocations se déroule sur plusieurs jours, indiquer :

- la date d'envoi de la convocation spécifique à chaque candidat ;
- à défaut, la date à partir de laquelle sont envoyées les 1^{ères} convocations.

Code	Libellé long
AAAAMMJJ	Date d'envoi des convocations

DATE_EPR

Date de la 1^{re} épreuve

Format date, AAAAMMJJ

CARACTERISATION DE LA VARIABLE
Obligatoire et non bloquante

Code	Libellé long
AAAAMMJJ	Date de la 1 ^{ère} épreuve

DATE_RES

Date de publication des résultats définitifs

Format date, AAAAMMJJ

CARACTERISATION DE LA VARIABLE
Obligatoire et non bloquante

Code	Libellé long
AAAAMMJJ	Date de publication des résultats définitifs

NBRE_POSTES

Nombre de postes offerts

Format numérique

CARACTERISATION DE LA VARIABLE	CONDITION
Conditionnelle et bloquante	TYPE_ENVOI="2"

Le nombre de postes offerts correspond au périmètre défini par l'identifiant recrutement.

Code	Libellé long
0-999999	Nombre de postes offerts au recrutement

NIVETU_REQUIS

Niveau d'études requis pour se présenter au recrutement

Format texte, 1 caractère

CARACTERISATION DE LA VARIABLE

Conditionnelle et non bloquante

Il s'agit du niveau de diplôme exigé par le statut particulier pour se présenter au recrutement, dans le cas où les conditions d'inscription imposent un niveau d'études minimum.

Code	Libellé long	Niveau de qualification CNCP
1	Aucun diplôme, certificat d'études primaires ou brevet des collèges	0, 1 ou 2
3	CAP, BEP ou diplôme de niveau équivalent	3
4	Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent	4
5	Diplôme de l'enseignement supérieur court (de niveau bac + 1 et bac +2)	5
6	Diplôme de niveau bac + 3 ou bac + 4 (licence, licence professionnelle, maîtrise ou diplôme équivalent)	6
7	Diplôme de niveau bac + 5 (Master, DEA, DESS, diplôme d'ingénieur de niveau bac + 5) ou autre diplôme de niveau 7	7
8	Doctorat, habilitation à diriger des recherches ou autre diplôme de niveau 8	8

Le niveau de qualification du cadre national des certifications professionnelles est défini par le décret n° 2019-14 du 8 janvier 2019.

MBRE_JURY_H

Nombre d'hommes membres du jury de concours, hors président

Format numérique

CARACTERISATION DE LA VARIABLE

Obligatoire et non bloquante

Si la constitution du jury fait l'objet d'un arrêté, le nombre d'hommes membres du jury est issu de la composition décrite dans l'arrêté.

Code	Libellé long
0-99999	Nombre d'hommes membres du jury, hors président

MBRE_JURY_F

Nombre de femmes membres du jury de concours, hors présidente

Format numérique

CARACTERISATION DE LA VARIABLE

Obligatoire et non bloquante

Si la constitution du jury fait l'objet d'un arrêté, le nombre de femmes membres du jury est issu de la composition décrite dans l'arrêté.

Code	Libellé long
0-99999	Nombre de femmes membres du jury, hors présidente

SEXE_PRES_JURY

Sexe du président du jury de concours

Format texte, 1 caractère

CARACTERISATION DE LA VARIABLE
Obligatoire et non bloquante

Code	Libellé long
F	Femme
M	Homme

VII.3) Données d'identification du candidat

CANDIDAT_ID

Identifiant unique du candidat

Format texte, 100 caractères

CARACTERISATION DE LA VARIABLE
Obligatoire et bloquante

Cet identifiant est généré par l'AOR (qui s'appuie le cas échéant sur son logiciel de gestion) lors de l'inscription du candidat au recrutement. Pour un recrutement donné, ce numéro doit être unique.

En cas d'absence de logiciel, il faut utiliser un numéro d'ordre différent pour chaque candidat.

NOM_FAMILLE

Nom de famille du candidat

Format texte, 50 caractères

CARACTERISATION DE LA VARIABLE
Obligatoire et bloquante

Il s'agit du nom de famille inscrit à l'état civil du candidat.

NOM_USAGE

Nom d'usage du candidat

Format texte, 50 caractères

CARACTERISATION DE LA VARIABLE
Obligatoire et non bloquante

Il s'agit du nom d'usage du candidat.

PRENOM

1^{er} prénom à l'état civil du candidat

Format texte, 100 caractères

CARACTERISATION DE LA VARIABLE
Obligatoire et bloquante

SEXE

Sexe du candidat

Format texte, 1 caractère

CARACTERISATION DE LA VARIABLE
Obligatoire et bloquante

Code	Libellé long
F	Femme
M	Homme

DATE_NAIS

Date de naissance du candidat

Format date, AAAAMMJJ

CARACTERISATION DE LA VARIABLE
Obligatoire et bloquante

Code	Libellé long
AAAAMMJJ	Date de naissance du candidat

PAYS_NAIS

Libellé du pays de naissance du candidat

Format texte, 50 caractères

CARACTERISATION DE LA VARIABLE
Obligatoire et non bloquante

Le libellé du pays doit être tiré de la nomenclature des pays ISO 3166.

Code	Libellé long
XXX...XXX	Libellé du pays de naissance du candidat

DEP_NAIS

Code du département de la commune de naissance pour les candidats nés en France

Format texte, 3 caractères

CARACTERISATION DE LA VARIABLE	CONDITION
Conditionnelle et non bloquante	PAYS_NAIS="FRANCE"

La codification du département de naissance doit être tirée de la nomenclature des départements du code officiel géographique (nomenclature disponible sur le site de l'Insee : <https://www.insee.fr/fr/information/2560452>).

Code	Libellé long
01-95, 2A, 2B, 971-974, 976	Code du département selon la nomenclature du COG

COMM_NAIS

Libellé de la commune de naissance pour les candidats nés en France

Format texte, 200 caractères

CARACTERISATION DE LA VARIABLE	CONDITION
Conditionnelle et non bloquante	PAYS_NAIS="FRANCE"

Le libellé de la commune doit être tiré de la nomenclature des communes du COG.

Code	Libellé long
XXX...XXX	Libellé de la commune de naissance selon la nomenclature du COG

ADRESSE1

1^{re} ligne de l'adresse du candidat

Format texte, 100 caractères

CARACTERISATION DE LA VARIABLE
Obligatoire et non bloquante

Code	Libellé long
XXX...XXX	Libellé de la 1 ^{ère} ligne de l'adresse

ADRESSE2

2^e ligne de l'adresse du candidat

Format texte, 100 caractères

CARACTERISATION DE LA VARIABLE
Obligatoire et non bloquante

Code	Libellé long
XXX...XXX	Libellé de la 2 ^{nde} ligne de l'adresse

ADRESSE3

3^e ligne de l'adresse du candidat

Format texte, 100 caractères

CARACTERISATION DE LA VARIABLE
Obligatoire et non bloquante

Code	Libellé long
XXX...XXX	Libellé de la 3 ^{ème} ligne de l'adresse

CODE_POSTAL

Code postal de la commune de résidence du candidat

Format texte, 10 caractères

CARACTERISATION DE LA VARIABLE
Obligatoire et non bloquante

Le code postal utilise le référentiel Hexaposte.

Remarque : la taille de cette variable a été calibrée pour permettre la codification des codes postaux étrangers.

COMM_RES

Libellé de la commune de résidence

Format texte, 100 caractères

CARACTERISATION DE LA VARIABLE
Obligatoire et non bloquante

Le libellé de la commune doit être tiré de la nomenclature des communes du COG.

Code	Libellé long
XXX...XXX	Libellé de la commune de résidence selon la nomenclature COG

PAYS_RES

Libellé du pays de résidence du candidat

Format texte, 100 caractères

CARACTERISATION DE LA VARIABLE
Obligatoire et non bloquante

Le libellé du pays doit être tiré de la nomenclature des pays ISO 3166.

Code	Libellé long
XXX...XXX	Libellé du pays de résidence selon la nomenclature ISO 3166

COURRIEL

Adresse de courrier électronique du candidat

Format texte, 100 caractères

CARACTERISATION DE LA VARIABLE
Obligatoire et non bloquante

L'adresse courriel doit être au format xxx@xxx et utiliser la norme de référence RFC 3696.

Code	Libellé long
XXX@XXX	Adresse de courrier électronique du candidat

TEL

Numéro de téléphone du candidat

Format texte, 20 caractères

CARACTERISATION DE LA VARIABLE
Obligatoire et non bloquante

Le numéro de téléphone peut être saisi avec ou sans espace intercalaire.

Si le formulaire d'inscription propose au candidat de renseigner plusieurs numéros de téléphone, indiquer :

- Si le type de numéro est précisé, en priorité 1 le numéro de téléphone portable du candidat ; en priorité 2 le numéro de téléphone de son domicile ; en priorité 3 le numéro de téléphone professionnel ;
- Si le type de numéro n'est pas précisé, le 1^{er} numéro de téléphone saisi par le candidat.

Code	Libellé long
XXX...XXX	Numéro de téléphone du candidat

VALIDATION_INSCR

État de validation de l'inscription du candidat par l'AOR

Format texte, 1 caractère

CARACTERISATION DE LA VARIABLE
Obligatoire et bloquante

Code	Libellé long
1	Inscription validée ou non vérifiée par l'AOR
2	Inscription refusée par l'AOR

VII.4) Données indiquées par le candidat lors de son inscription

NATIO_LIB

Libellé du pays de la nationalité du candidat

Format texte, 100 caractères

CARACTERISATION DE LA VARIABLE
Obligatoire et non bloquante

Le libellé du pays de la nationalité doit être tiré de la nomenclature des pays ISO 3166.

Code	Libellé long
XXX...XXX	Libellé du pays de la nationalité du candidat
Si le pays de la nationalité n'est pas connu, il est possible d'utiliser les regroupements de pays suivants :	
UE	Nationalité de l'un des pays de l'UE
EEE	Nationalité de l'un des pays de l'espace économique européen
HUE	Nationalité en dehors de l'un des pays de l'UE
HEEE	Nationalité en dehors de l'un des pays de l'espace économique européen

NIVETU_CAND

Niveau d'études le plus élevé indiqué par le candidat lors de son inscription

Format texte, 1 caractère

CARACTERISATION DE LA VARIABLE	CONDITION
Conditionnelle et non bloquante	VOIE_ACCES=("1","4") et DEROG_DIPLOME=""

Code	Libellé long	Niveau de qualification CNCP
1	Aucun diplôme, certificat d'études primaires ou brevet des collèges	0, 1 ou 2
3	CAP, BEP ou diplôme de niveau équivalent	3
4	Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent	4
5	Diplôme de l'enseignement supérieur court (de niveau bac+1 et bac +2)	5
6	Diplôme de niveau bac+3 ou bac+4 (licence, licence professionnelle, maîtrise ou diplôme équivalent)	6
7	Diplôme de niveau bac+5 (Master, DEA, DESS, diplôme d'ingénieur de niveau bac+5) ou autre diplôme de niveau 7	7
8	Doctorat, habilitation à diriger des recherches ou autre diplôme de niveau 8	8

Indiquer le niveau d'études le plus élevé saisi par le candidat lors de son inscription au recrutement.

DEROG_NIVETU

Dérogation éventuelle au niveau d'études exigé pour l'inscription au concours externe

Format texte, 1 caractère

CARACTERISATION DE LA VARIABLE	CONDITION
Conditionnelle et non bloquante	VOIE_ACCES="1"

Code	Libellé long
1	Pères et mères qui élèvent ou ont élevé au moins trois enfants
2	Sportifs de haut niveau
3	Équivalence de diplôme
4	Équivalence par expérience professionnelle
5	Autres motifs de dérogation

Si un candidat saisit plusieurs motifs de dérogation, indiquez par ordre de priorité le code 1, sinon le code 2, sinon le code 3, sinon le code 4, sinon le code 5.

ACT_3CONCOURS

Nature de l'activité permettant l'inscription au 3^e concours

CARACTERISATION DE LA VARIABLE	CONDITION
Conditionnelle et non bloquante	VOIE_ACCES="3"

Format texte, 1 caractère

Code	Libellé long
1	Membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale
2	Salarié de droit privé ou travailleur indépendant
3	Responsable, y compris bénévole, d'une association
4	Autres activités

Si un candidat saisit plusieurs activités pour justifier son inscription au 3^{ème} concours, indiquez par ordre de priorité le code 1, sinon le code 2, sinon le code 3, sinon le code 4.

STATUT_CAND

Statut du candidat

Format texte, 1 caractère

CARACTERISATION DE LA VARIABLE
Obligatoire et non bloquante

Code	Libellé long
1	Fonction publique – Statut fonctionnaire (titulaire, stagiaire ou élève)
2	Fonction publique – Statut militaire
3	Fonction publique – Statut contractuel
4	Fonction publique – Apprenti
5	Fonction publique – Autres statuts (vacataire, volontaire, etc.)
6	Hors fonction publique

CAT_AG_PUB

Catégorie hiérarchique du candidat s'il a le statut de fonctionnaire ou de militaire

Format texte, 2 caractères

CARACTERISATION DE LA VARIABLE	CONDITION
Conditionnelle et non bloquante	STATUT_CAND=("1","2")

Code	Libellé long
Statut fonctionnaire	
A	Fonctionnaire de catégorie A
B	Fonctionnaire de catégorie B
C	Fonctionnaire de catégorie C
Statut militaire	
O	Militaire - Officier
SO	Militaire - Sous-officier
MR	Militaire du rang

Variable demandée uniquement si le candidat a le statut de fonctionnaire ou militaire. Pour les autres candidats, la variable est sans objet (code "").

VERSANT_ORG_AG_PUB

Versant de l'administration d'affectation du candidat s'il est agent public

Format texte, 3 caractères

CARACTERISATION DE LA VARIABLE	CONDITION
Conditionnelle et non bloquante	STATUT_CAND=("1", "2", "3", "4", "5")

Code	Libellé long
FPE	Fonction publique d'État
FPH	Fonction publique hospitalière
FPT	Fonction publique territoriale

Variable demandée uniquement si le candidat travaille dans la fonction publique.

Pour les candidats affectés dans un établissement public, indiquez le versant auquel l'établissement est affilié. L'ONF est intégré à la fonction publique d'État.

Pour les candidats en emploi dans le secteur privé ou sans emploi, la variable est sans objet (code "").

PREPA_CONC

Suivi d'une préparation spécifique au concours

Format texte, 1 caractère

CARACTERISATION DE LA VARIABLE
Obligatoire et non bloquante

Code	Libellé long
1	Le candidat a suivi une préparation spécifique
2	Le candidat n'a pas suivi de préparation spécifique

NOM_PREPA_CONC

Nom de la préparation spécifique au concours suivie

Format texte, 100 caractères

CARACTERISATION DE LA VARIABLE	CONDITION
Conditionnelle et non bloquante	PREPA_CONC="1"

Code	Libellé long
XXX...XXX	Libellé de la préparation spécifique au concours suivie par le candidat

Les variables VOEU_CC_1 à 10 ne seront renseignées que dans le cas où le candidat s'inscrit à un concours commun (RECRUT_MUTUALISE="1"), sinon, elles restent à vide.

VOEU_CC_1

1^{er} vœu du candidat à un concours commun

Format texte, 100 caractères

CARACTERISATION DE LA VARIABLE	CONDITION
Conditionnelle et non bloquante	RECRUT_MUTUALISE="1"

Code	Libellé long
XXX...XXX	Libellé du vœu

VOEU_CC_2

2nd vœu du candidat à un concours commun

Format texte, 100 caractères

CARACTERISATION DE LA VARIABLE	CONDITION
Conditionnelle et non bloquante	RECRUT_MUTUALISE="1"

Code	Libellé long
XXX...XXX	Libellé du vœu

VOEU_CC_3

3^{ème} vœu du candidat à un concours commun

Format texte, 100 caractères

CARACTERISATION DE LA VARIABLE	CONDITION
Conditionnelle et non bloquante	RECRUT_MUTUALISE="1"

Code	Libellé long
XXX...XXX	Libellé du vœu

VOEU_CC_4

4^{ème} vœu du candidat à un concours commun

Format texte, 100 caractères

CARACTERISATION DE LA VARIABLE	CONDITION
Conditionnelle et non bloquante	RECRUT_MUTUALISE="1"

Code	Libellé long
XXX...XXX	Libellé du vœu

VOEU_CC_5**5^{ème} vœu du candidat à un concours commun**

Format texte, 100 caractères

CARACTERISATION DE LA VARIABLE	CONDITION
Conditionnelle et non bloquante	RECRUT_MUTUALISE="1"

Code	Libellé long
XXX...XXX	Libellé du vœu

VOEU_CC_6**6^{ème} vœu du candidat à un concours commun**

Format texte, 100 caractères

CARACTERISATION DE LA VARIABLE	CONDITION
Conditionnelle et non bloquante	RECRUT_MUTUALISE="1"

Code	Libellé long
XXX...XXX	Libellé du vœu

VOEU_CC_7**7^{ème} vœu du candidat à un concours commun**

Format texte, 100 caractères

CARACTERISATION DE LA VARIABLE	CONDITION
Conditionnelle et non bloquante	RECRUT_MUTUALISE="1"

Code	Libellé long
XXX...XXX	Libellé du vœu

VOEU_CC_8**8^{ème} vœu du candidat à un concours commun**

Format texte, 100 caractères

CARACTERISATION DE LA VARIABLE	CONDITION
Conditionnelle et non bloquante	RECRUT_MUTUALISE="1"

Code	Libellé long
XXX...XXX	Libellé du vœu

VOEU_CC_9**9^{ème} vœu du candidat à un concours commun**

Format texte, 100 caractères

CARACTERISATION DE LA VARIABLE	CONDITION
Conditionnelle et non bloquante	RECRUT_MUTUALISE="1"

Code	Libellé long
XXX...XXX	Libellé du vœu

VOEU_CC_10

10^{ème} vœu du candidat à un concours commun

Format texte, 100 caractères

CARACTERISATION DE LA VARIABLE	CONDITION
Conditionnelle et non bloquante	RECRUT_MUTUALISE="1"

Code	Libellé long
XXX...XXX	Libellé du vœu

VII.5) Données relatives à la sélection du candidat

PARTICIPANT

Participation du candidat à au moins l'une des épreuves

Format texte, 1 caractère

CARACTERISATION DE LA VARIABLE	CONDITION
Conditionnelle et bloquante	TYPE_ENVOI="2"

Code	Libellé long
1	Candidat présent à au moins une épreuve
2	Candidat absent à toutes les épreuves

PRE_ADMISSIBILITE

Résultat obtenu à l'issue de l'étape de pré-admissibilité

Format texte, 1 caractère

CARACTERISATION DE LA VARIABLE	CONDITION
Conditionnelle et bloquante	TYPE_ENVOI="2"

Code	Libellé long
1	Candidat admissible à l'issue des épreuves de pré-admissibilité
2	Candidat non admissible à l'issue des épreuves de pré-admissibilité
3	Candidat absent à au moins une épreuve obligatoire de pré-admissibilité
4	Candidat exclu des épreuves de pré-admissibilité
5	Pas d'épreuve de pré-admissibilité

Remarque : Dans le cas des recrutements comportant une pré-sélection des candidats sur dossier suivi par un entretien oral, la pré-sélection sur dossier constitue l'étape d'admissibilité et l'entretien oral l'étape d'admission.

Les motifs d'exclusion sont définis par le règlement intérieur du concours.

La codification 2 « candidat non admissible » est proscrite dans les cas d'absence (code 3) ou d'exclusion (code 4).

ADMISSIBILITE

Résultat obtenu à l'issue de l'étape d'admissibilité

Format texte, 1 caractère

CARACTERISATION DE LA VARIABLE	CONDITION
Conditionnelle et bloquante	TYPE_ENVOI="2"

Code	Libellé long
1	Candidat admissible à l'issue des épreuves d'admissibilité
2	Candidat non admissible à l'issue des épreuves d'admissibilité
3	Candidat absent à au moins une épreuve obligatoire d'admissibilité
4	Candidat exclu des épreuves d'admissibilité
5	Pas d'épreuve d'admissibilité
6	Candidat non concerné par l'étape d'admissibilité

Remarque : Dans le cas des recrutements comportant une pré-sélection des candidats sur dossier suivi par un entretien oral, la pré-sélection sur dossier constitue l'étape d'admissibilité et l'entretien oral l'étape d'admission. La codification 2 « candidat non admissible » est proscrite dans les cas d'absence (code 3) ou d'exclusion (code 4).

Les candidats éliminés à l'étape de pré-admissibilité doivent être codés 6 : « non concerné ».

PRE_ADMISSION

Résultat obtenu à l'issue de l'étape de pré-admission

Format texte, 1 caractère

CARACTERISATION DE LA VARIABLE	CONDITION
Conditionnelle et bloquante	TYPE_ENVOI="2"

Code	Libellé long
1	Candidat admissible à l'issue des épreuves de pré-admission
2	Candidat non admissible à l'issue des épreuves de pré-admission
3	Candidat absent à au moins une épreuve obligatoire de pré-admission
4	Candidat exclu des épreuves de pré-admission
5	Pas d'épreuve de pré-admission
6	Candidat non concerné par l'étape de pré-admission

La codification 2 « candidat non admissible » est proscrite dans les cas d'absence (code 3) ou d'exclusion (code 4).

Les candidats éliminés à l'étape de pré-admissibilité ou d'admissibilité doivent être codés 6 : « non concerné ».

ADMISSION

Résultat obtenu à l'issue de l'étape d'admission

Format texte, 1 caractère

CARACTERISATION DE LA VARIABLE	CONDITION
Conditionnelle et bloquante	TYPE_ENVOI="2"

Code	Libellé long
1	Candidat admis sur liste principale, sur liste de lauréats, sur liste d'aptitude ou sélectionné
2	Candidat inscrit sur liste complémentaire
3	Candidat non admis à l'issue des épreuves d'admission
4	Candidat exclu des épreuves d'admission
5	Candidat absent à au moins une épreuve obligatoire d'admission
6	Candidat non concerné par l'étape d'admission

La codification 3 « candidat non reçu » est proscrite dans les cas d'absence (code 4) ou d'exclusion (code 5).

Les candidats éliminés à l'une des précédentes étapes du concours doivent être codés 6 : « non concerné ».

POINT_PRE_ADMISSIBILITE

Total de points ou note finale obtenu à l'issue des épreuves de pré-admissibilité

Format numérique

CARACTERISATION DE LA VARIABLE	CONDITION
Conditionnelle et bloquante	PRE_ADMISSIBILITE=("1", "2") et TYPE_ENVOI="2"

Indiquer de préférence le total de points obtenu par le candidat à la fin de l'étape, à défaut indiquer la note finale.

Code	Libellé long
0,00-9999999,99	Total de points ou note finale obtenu à la fin de l'étape
Dans le cas où les épreuves ne donnent pas lieu à notation, coder :	
.	Pas de notation à l'étape

Par convention, le total des points d'un candidat ayant obtenu une note inférieure au seuil éliminatoire à l'une des épreuves doit être codé 0.

POINT_ADMISSIBILITE

Total de points ou note finale obtenu à l'issue des épreuves d'admissibilité

Format numérique

CARACTERISATION DE LA VARIABLE	CONDITION
Conditionnelle et bloquante	ADMISSIBILITE=("1", "2") et TYPE_ENVOI="2"

Indiquer de préférence le total de points obtenu par le candidat à la fin de l'étape, à défaut indiquer la note finale.

Code	Libellé long
0,00-9999999,99	Total de points ou note finale obtenu à la fin de l'étape
Dans le cas où les épreuves ne donnent pas lieu à notation, coder :	
.	Pas de notation à l'étape d'admissibilité

Par convention, le total des points d'un candidat ayant obtenu une note inférieure au seuil éliminatoire à l'une des épreuves doit être codé 0.

POINT_ADMISSION

Total de points ou note finale obtenu à l'issue des épreuves d'admission

Format numérique

CARACTERISATION DE LA VARIABLE	CONDITION
Conditionnelle et bloquante	ADMISSION=("1", "2", "3") et TYPE_ENVOI="2"

Indiquer de préférence le total de points obtenu par le candidat à la fin de l'étape, à défaut indique sa note finale.

Il s'agit de la note finale validée par le jury de concours, après péréquation ou harmonisation éventuelle.

Code	Libellé long
0,00-9999999,99	Total de points ou note finale obtenu à la fin de l'étape
Dans le cas où les épreuves ne donnent pas lieu à notation, coder :	
.	Pas de notation à l'étape d'admission

Par convention, le total des points d'un candidat ayant obtenu une note inférieure au seuil éliminatoire à l'une des épreuves doit être codé 0.

POINT_ADMISSION_SANS_REPORT

Total de points ou note finale obtenu à l'issue des épreuves d'admission sans report des notes obtenues aux étapes précédentes

Format numérique

CARACTERISATION DE LA VARIABLE	CONDITION
Conditionnelle et bloquante	ADMISSION=("1", "2", "3") et ADMISSIBILITE=("1") et TYPE_ENVOI="2"

Indiquer de préférence le total de points obtenu par le candidat à la fin de l'étape, à défaut indique la note finale.

Pour les recrutements comprenant au moins une étape d'admissibilité et d'admission, il s'agit du total de points ou de la note finale **ne prenant en compte que les notes obtenues à l'étape d'admission**.

Code	Libellé long
0,00-9999999,99	Total de points ou note finale obtenu à la fin de l'étape d'admission sans report des notes obtenues aux étapes précédentes
Dans le cas où les épreuves ne donnent pas lieu à notation, coder :	
.	Pas de notation

RANG_ADMISSION

Rang de classement à l'issue des épreuves d'admission

Format numérique

CARACTERISATION DE LA VARIABLE	CONDITION
Conditionnelle et non bloquante	ADMISSION=("1", "2", "3") et TYPE_ENVOI="2"

Cette variable est à renseigner uniquement pour les recrutements qui publient une liste classée par ordre de mérite.

Code	Libellé long
1-9999999	Rang de classement à l'issue des épreuves d'admission

NB_EPR

Nombre d'épreuves auxquelles le candidat est convoqué

Format numérique

CARACTERISATION DE LA VARIABLE	CONDITION
Conditionnelle et bloquante	TYPE_ENVOI="2"

L'examen du dossier ou des titres professionnels qui donne lieu à une sélection en tant que telle est considéré comme une épreuve.

Indiquer ici les épreuves auxquelles le candidat est convoqué, y compris celles où il ne s'est pas présenté.

Pour chaque épreuve *i* (*i* compris entre 1 et NB_EPR) :

ETAPE_EPR_i

Étape de la i^{ème} épreuve au sein du recrutement

Format texte, 1 caractère

CARACTERISATION DE LA VARIABLE	CONDITION
Conditionnelle et bloquante	TYPE_ENVOI="2" et NB_EPR>=i

Code	Libellé long
1	Pré-admissibilité
2	Admissibilité
3	Pré-admission
4	Admission

NAT_EPR_i

Nature de la i^{ème} épreuve

Format texte, 2 caractères

CARACTERISATION DE LA VARIABLE	CONDITION
Conditionnelle et non bloquante	TYPE_ENVOI="2" et NB_EPR>=i

Code	Libellé long
1	Épreuve écrite
2	Épreuve orale
3	Épreuve orale de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP)
4	Entretien avec le jury
5	Épreuve pratique
6	Épreuve sportive
7	Examen par le jury des titres professionnels ou/et des travaux
8	Examen par le jury du dossier du candidat
9	Examen par le jury du dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) du candidat
10	Autre nature d'épreuve

DATE_EPR_i

Date de passage de la i^{ème} épreuve par le candidat

Format date, AAAAMMJJ

CARACTERISATION DE LA VARIABLE	CONDITION
Conditionnelle et non bloquante	TYPE_ENVOI="2" et NB_EPR>=i

Code	Libellé long
AAAAMMJJ	Date de la i ^{ème} épreuve

NOM_EPR_i**Nom de la i^{ème} épreuve**

Format texte, 200 caractères

CARACTERISATION DE LA VARIABLE	CONDITION
Conditionnelle et bloquante	TYPE_ENVOI="2" et NB_EPR>=i

Décrire en clair le nom de l'épreuve faisant partie du processus de recrutement du candidat, même si le candidat ne s'est pas présenté à l'épreuve.

Code	Libellé long
XXX...XXX	Libellé de la i ^{ème} épreuve

COEF_EPR_i**Coefficient de la i^{ème} épreuve**

Format numérique

CARACTERISATION DE LA VARIABLE	CONDITION
Conditionnelle et non bloquante	TYPE_ENVOI="2" et NB_EPR>=i

Code	Libellé long
0,00-99999,99	Coefficient de la i ^{ème} épreuve

NOTE_EPR_i**Note obtenue par le candidat à la i^{ème} épreuve**

Format alphanumérique, 9 caractères

CARACTERISATION DE LA VARIABLE	CONDITION
Conditionnelle et bloquante	TYPE_ENVOI="2" et NB_EPR>=i

Note ou mention obtenue par le candidat à la i^{ème} épreuve.

Code	Libellé long
Pour les épreuves donnant lieu à une notation, coder :	
0,00 – 999999,99	Note obtenue par le candidat
Pour les épreuves ne donnant pas lieu à notation, coder :	
REFUS	Inapte, refusé, défavorable, etc.
ADMIS	Apte, admis, favorable, etc.
Si le candidat n'a pas été noté, coder :	
ABSENT	Absent à l'épreuve
BLANCHE	Copie blanche
NON_RENDU	Copie non rendue
ANONY	Pas de note au motif de levée de l'anonymat
FRAUDE	Pas de note au motif de fraude
AUTRE	Pas de note pour autre motif

NOTE_BASE_i**Note de base de la i^{ème} épreuve, dans le cas d'épreuves facultatives**

Format numérique

CARACTERISATION DE LA VARIABLE	CONDITION
Conditionnelle et non bloquante	TYPE_ENVOI="2" et NB_EPR>=i

À renseigner uniquement pour les épreuves facultatives et dans le cas d'un système de notation numérique.

La note de base est le seuil au-dessus duquel les points entrent en compte dans la note finale.

Code	Libellé long
0,00-99999,99	Note de base de la i ^{ème} épreuve

NOTE_ELIM_i**Note éliminatoire, en dessous de laquelle le candidat est automatiquement éliminé à la i^{ème} épreuve**

Format numérique

CARACTERISATION DE LA VARIABLE	CONDITION
Conditionnelle et non bloquante	TYPE_ENVOI="2" et NB_EPR>=i

À renseigner uniquement dans le cas d'un système de notation numérique.

Code	Libellé long
0,00-99999,99	Note éliminatoire à la i ^{ème} épreuve

NOTE_MAX_i**Note maximale qu'il est possible d'obtenir à la i^{ème} épreuve**

Format numérique

CARACTERISATION DE LA VARIABLE	CONDITION
Conditionnelle et non bloquante	TYPE_ENVOI="2" et NB_EPR>=i

À renseigner uniquement dans le cas d'un système de notation numérique.

Il s'agit du plafond de notation utilisé à la i^{ème} épreuve.

Ex : pour une notation sur 20, coder 20.

Code	Libellé long
0,00-99999,99	Note maximale à la i ^{ème} épreuve